

*Illustration de la page de couverture :
Œuvre réalisée par Enya Fux, 1^{er} prix du concours de l'édhéa en 2021
Le thème choisi : « se laver les mains pour sauver des vies »*

Table des matières

1.	Organes de l'Association.....	2
1.1.	Assemblée générale : les 50 membres en fonction jusqu'au 30 juin 2025.	2
1.2.	Membres du Comité de ProjetSanté en fonction jusqu'au 30 juin 2025	3
1.3.	Les commissions exécutives du Comité de ProjetSanté	3
1.5.	Vérificateurs des comptes	3
1.5.	Administration	4
2.	Ordre du jour de l'Assemblée générale du mercredi 9 juin 2021	4
3.	Approbation du PV de la séance du 9 juin 2021.....	4
4.	Rapport du président du Comité de l'Association	5
4.1.	Le mot du Président	5
5.	Comptes 2021	6
5.1.	Comptes de fonctionnement 2021 de ProjetSanté en bref	6
5.2.	Comptes de fonctionnement et d'investissements.....	7
5.3.	Le bilan de ProjetSanté au 31 décembre 2020 en bref	8
5.4.	Bilan au 31 décembre 2021	9
5.5.	Annexe au bilan.....	10
5.6.	Rapport de l'organe de révision	11
6.	Budget 2023	12
6.1.	Le budget 2023 de ProjetSanté, en bref	12
6.2.	Le budget 2023, comparé aux comptes 2021 et au budget 2022	13
6.3.	Le mot de la Direction	14
7.	ProjetSanté fêtera ses 100 ans d'existence en 2022.....	15
7.1.	Rappel des faits	15
7.2.	La journée « découverte » du 24 septembre prochain de 9h à 16h00	15
7.3.	Le concours d'affiches avec le thème « L'Hôpital dans 100 ans »	16
7.4.	L'exposition itinérante dans les centres scolaires	16
8.	Conclusions	17
9.	Contact, buts de ProjetSanté.....	18

1. Organes de l'Association

1.1. Assemblée générale : les 50 membres en fonction jusqu'au 30 juin 2025.

Base statutaire : articles 9 et ss des statuts du 14 juin 2004 (état au 11 juin 2015)

District de Sierre (45 délégués, dont 20 nouveaux)

Anniviers et Sierre plaine (10 délégués, dont 7 nouveaux)

Anniviers :	M. Fabrice Ganioz	Grimentz
	Mme Sonia Martin	St-Luc
Chalais :	Mme Sylvie Masserey Anselin	Chalais
	Mme Valérie Savioz	Réchy
	M. Kilian Siggen	Chalais
Chippis :	M. David Rey	Chippis
Grône :	M. Antoine Fournier	Grône
	Mme Karine Crettaz	Grône
St-Léonard :	M. Fabien Schwery	St-Léonard
	M. Nicolas Pralong	St-Léonard

Noble et Louable Contrée (19 délégués, dont 10 nouveaux)

Crans-Montana :	Mme Marielle Clivaz	Randogne
	M. Claude Robert Crettol	Loc
	Mme Romaine Duc-Bonvin	Chermignon-d'En-Bas
	Mme Jacqueline Gammaldi	Montana
	Mme Alexandra Monteiro Lages	Chermignon-d'En-Bas
	M. Yvan Rion	Crans-Montana
	M. Claude Robyr	Montana
	M. Jean-Paul Tissières	Chermignon-d'En-Bas
	Mme Madeleine Vocat Mayor	Loc
	Mme Sylvie Zufferey	Mollens
Icogne:	Mme Nathalie von Dach	Icogne
Lens :	M. David Bagnoud	Lens
	M. Bertrand Emery	Lens
	M. Patrick Lamon	Flanthey
	M. Bernard Rey	Lens
Noble-Contrée :	Stéphane Ganzer	Veyras
	Gaëlle Oggier	Miège
	Jean-Claude Vocat	Miège
	Justin Métrailler	Venthône

Ville de Sierre (16 délégués, dont 3 nouveaux)

Sierre :	M. Eddy Beney	Sierre
	M. Marc-André Berclaz	Sierre
	M. Pierre Berthod	Sierre

M. Jérôme Crettol	Sierre
M. Stéphane Delaloye	Sierre
M. Jean-Pierre Lugon	Sierre
M. Pierre Kenzelmann	Sierre
M. Anthony Lamon	Sierre
Mme Laetitia Massy	Sierre
M. Nicolas Melly	Sierre
Mme Rachel Pralong	Sierre
Mme Laurence Salamin	Sierre
M. Olivier Salamin	Sierre
M. Jérémy Savioz	Sierre
M. Didier Vultagio	Sierre
M. Jacques Zufferey	Muraz

District de Loèche (5 délégués, dont 3 nouveaux)

District de Loèche	Mme Rebecca Cina	Salgesch
District de Loèche	M. Ralph Lorenz	Leukerbad
District de Loèche	Mme Claudia Blumenthal	Turtmann
District de Loèche	M. Pascal Martig	Gampel
District de Loèche	Mme Evelyne Pfammatter	Leuk-Stadt

1.2. Membres du Comité de ProjetSanté en fonction jusqu'au 30 juin 2025

Base statutaire : articles 13 et ss des statuts du 14 juin 2004 (état au 11 juin 2015)

M. Olivier Salamin, Président, représentant de la Ville de Sierre
Mme Romaine Duc-Bonvin, Vice-présidente, représentante de la Noble & Louable Contrée
Mme Rebecca Cina, Membre, représentante du district de Loèche
M. Nicolas Melly, Membre, représentant de Sierre
M. Nicolas Pralong, Membre, représentant d'Anniviers et de Sierre Plaine
Dominique Epiney, Secrétaire du comité avec voix consultative

1.3. Les commissions exécutives du Comité de ProjetSanté

Commission de construction :

Nicolas Melly, Président ; Nicolas Pralong, membre

Commission des finances :

Romaine Duc-Bonvin, Président ; Nicolas Pralong, membre

Commission de soutien :

Rebecca Cina, Présidente, Nicolas Melly, membre

1.5. Vérificateurs des comptes

Base statutaire : article 17 des statuts du 14 juin 2004 (état au 11 juin 2015)

Fiduciaire : DS Fiduciaire, Duc & Fils SA, Sierre

1.5. Administration

Base statutaire : article 15 des statuts du 14 juin 2004 (état au 11 juin 2015)

M. Dominique Epiney, directeur

Mme Geneviève Zufferey, secrétaire de direction et comptable (jusqu'au 31.8.21)

Mme Anne-Jo Favre-Caloz, secrétaire de direction et comptable (dès le 01.12.2021)

Mme Geneviève Zuber, chargée de communication (jusqu'au 31.08.2021)

Mme Cristina Philippoz, chargée de communication (dès le 01.12.21)

Mme Catherine Praplan, chargée de la gestion des logements

M. Paulo Oliveira, concierge du bâtiment les Martinets

Hôpital du Valais, pour les prestations faites pour l'entretien externe des Martinets et de l'édhéa et la collaboration pour la facturation des loyers des logements utilisés par le personnel de l'Hôpital

* * * *

2. Ordre du jour de l'Assemblée générale du mercredi 9 juin 2021

Lieu : Résidence Plantzette, Chapelle

Heure : à 19h00

1. Ouverture de l'Assemblée, salutations par le Président du Comité
2. Contrôle des **présences**
3. Approbation de l'**ordre du jour**
4. Désignation des **scrutateurs**
5. Approbation du **procès-verbal** du 9 juin 2021
6. **Rapport du Président** du Comité
7. **Comptes 2021** de ProjetSanté
 - 7.1. Présentation des comptes d'exploitation, du bilan et de l'annexe
 - 7.2. Rapport de l'organe de révision
 - 7.3. Approbation des comptes et décharge du Comité
8. **Budget 2023** de ProjetSanté
 - 8.1. Présentation du budget 2023
 - 8.2. Discussion
 - 8.3. Décision
9. **Jubilé du 100ème de ProjetSanté** : informations
10. Divers

3. Approbation du PV de la séance du 9 juin 2021

Point 5 de l'ordre du jour

Les délégués (anciens et nouveaux) ont reçu le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2021 le 17 août 2021, tandis que les non-délégués l'ont reçu le 20 août 2021.

4. Rapport du président du Comité de l'Association

Point 6 de l'ordre du jour

4.1. Le mot du Président

ProjetSanté a entamé une vaste réflexion pour revenir à son cœur d'activités. A ce titre, son nom ne pourrait être mieux choisi...

Propriétaires de la Résidence Plantzette, nous avons pu remettre les clés et notre confiance au CMS de Sierre qui, après une ouverture difficile au cœur de la pandémie, a su trouver les chemins pour équilibrer l'usage d'un lieu qui s'inscrit comme un projet-pilote dans le domaine des soins continus. Le parc immobilier de l'Association est donc sous-contrôle, même s'il va encore évoluer avec la construction du nouveau bâtiment de l'EDHEA, qui est l'actuel locataire de l'ancien hôpital de Sierre.

En 2021, le comité a fait le constat, un peu douloureux, qu'aucun projet n'a pu être soutenu. Les demandes ont manqué et l'organisation de conférences publiques n'a pas conduit à initier des projets de santé publique sur les districts de Sierre et de Loèche.

Comme l'année 2022 est une année de jubilé, nous avons opté pour une journée découverte avec notre partenaire naturel qu'est l'Hôpital de Sierre. Elle aura lieu le 24 septembre prochain et ce sera l'occasion de mieux faire connaître notre association, de diffuser les affiches de prévention dans les écoles, de répondre à des demandes de soutien de manière plus active et plus agile.

Pour parvenir à sa refonte, l'Association se fera aider et mènera campagne pour revoir sa gouvernance, pour se présenter de façon dynamique et transparente, pour initier et soutenir des projets innovants.

Fort de cet élan, ce n'est pas moins de 5 projets d'envergure qui sont annoncés cette année, dans les secteurs de l'accueil d'urgence, des soins, de l'animation de quartier, de la pédopsychiatrie de proximité et de l'aide à la jeunesse. Nous nous attacherons à les encourager et à leur apporter notre aide.

Une année de jubilé est une occasion unique de nous repenser et de nous mettre en question pour vous présenter un nouveau visage. Ce lifting est la promesse que nous vous faisons et que nous vous présenterons en bilan 2022.

*Le projet est le brouillon de l'avenir.
Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons*

Jules Renard, 1902

5.1. Comptes de fonctionnement 2021 de ProjetSanté en bref

Avant de parcourir le compte de fonctionnement 2021, ce dernier se présente en résumé comme suit :

La situation se présente comme suit :

• Produits de fonctionnement		1'398'778.05
• Charges de fonctionnement		<u>-1'175'894.72</u>
Sous-total		222'883.33
• Charges directes ProjetSanté		-170'306.25
Sous-total		52'577.08
• Projet Résidence Plantzette		<u>-49'126.40</u>
Résultat		<u>3'450.68</u>

La situation de la marge d'autofinancement comptable s'établit comme suit :

• Reprise du montant ci-dessus (Résultat)		3'450.68
• Amortissements comptables		435'385.00
• Attribution au fonds rénovation bât.	250'000.00	
• Attribution au fonds soutien PS	50'000.00	
• Attribution au fonds Jubilé	100'000.00	
• Sinistre bâloise	42'000.00	442'000.00
Sous-total		880'835.68
• Prélèvement au fonds de fluctuation	-36'900.00	
• Prélèvements au fonds de rénovation	<u>-112'931.90</u>	<u>-149'831.90</u>
• Marge d'autofinancement comptable		<u>731'003.78</u>

Au chapitre des investissements, le compte 2021 a enregistré les dépenses suivantes :

• RP, investissements payés en 2021		-239'322.15
• RP, subvention cantonale		669'300.00
Sous-total		429'977.85
• RP, CMS, bureaux, partie Est, étage -1	-26'239.85	
• RP, OCVS, assainissement toiture	-150'537.14	<u>-176'776.99</u>
Sous-total		253'200.86
• Martinets, mandat d'étude pour les balcons		<u>-5'385.00</u>
• Montants des investissements nets		<u>247'815.86</u>

Soit un excédent du fonds de roulement 978'819.64

5.2. Compte de fonctionnement et d'investissements

Point 7.1. de l'ordre du jour

Compte de fonctionnement 2021, comparé à l'année 2020 et au budget 2021

Libellé	Compte 2021	Compte 2020	Budget 2021
1. Fonctionnement			
Salaires et charges	176 631,40	176 533,50	205 300,00
Matériel nettoyage et autres	9 985,10	12 309,45	11 000,00
Entretien et réparation	139 398,80	89 553,85	152 500,00
Eau et énergie et taxes	117 589,75	101 086,40	106 000,00
Assurances	24 904,20	19 636,20	21 500,00
Amortissement	435 385,00	335 210,70	435 000,00
Affectation au fonds de rénovation	250 000,00	115 000,00	265 000,00
Intérêts et frais de titres	124 063,46	114 608,30	136 000,00
Autres charges	78 417,61	65 747,69	49 000,00
./. Encaissement des charges	-180 480,60	-177 530,45	-162 000,00
Charges de fonctionnement	1 175 894,72	852 155,64	1 219 300,00
Loyers Martinets	491 884,40	482 110,05	507 000,00
Loyers ancien hôpital	144 454,40	144 454,40	145 000,00
Loyers Villa les Chardonnerets	24 240,00	24 240,00	24 000,00
Loyers Résidence Plantzette	600 000,00	362 700,00	600 000,00
Loyers Bâtiment Sud (OCVS)	0,00	23 625,00	0,00
Loyers Bureaux CMS dans la RP	25 000,00	0,00	70 000,00
Loyers Vignes	588,00	588,00	500,00
Loyers Parking ECAV + Martinets	33 600,00	36 300,00	33 000,00
Subventions rénovation ECAV (2001)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placement et titres	79 011,25	189 791,50	50 000,00
Produits de fonctionnement	1 398 778,05	1 263 808,95	1 429 500,00
Sous-total exploitation ordinaire	222 883,33	411 653,31	210 200,00
Charges directes Projet Santé	170 306,25	140 308,00	209 500,00
Projet Résidence Plantzette	49 126,40	0,00	0,00
Dotation au fonds RP, subvention 10%	0,00	270 000,00	0,00
Sous-total Projet Santé	219 432,65	410 308,00	209 500,00
Résultat global	3 450,68	1 345,31	700,00
Amortissements comptables	435 385,00	335 210,70	435 000,00
Dotation aux fonds	442 000,00	576 957,00	385 000,00
Marge d'autofinancement brute	880 835,68	578 302,31	820 700,00
Prélèvement aux fonds	-149 831,90	-1 183 290,60	0,00
Marge d'autofinancement nette	731 003,78	-269 777,59	820 700,00
2. Investissements			
RP, investissements	-239 322,15	-4 356 639,65	-2 800 000,00
RP, subventions cantonales	669 300,00	1 989 102,00	500 000,00
RP, subventions communales par PS	0,00	1 045 000,00	0,00
CMS, bureaux, partie Est - étage - 1	-26 239,85	-687 014,15	0,00
RP, jardins thérapeutiques	0,00	-302 277,70	0,00
Martinets, réfection balcons	0,00	0,00	-20 000,00
Martinets, remplacement des portes / logements	-5 385,00	-210 210,70	0,00
OCVS, assainissement toiture	-150 537,14	-28 539,70	-295 000,00
Investissements nets	247 815,86	-2 550 579,90	-2 615 000,00
Excédent (+)/Insuffisance (-) du fds roulement	978 819,64	-2 820 357,49	-1 794 300,00

5.3. Le bilan de ProjetSanté au 31 décembre 2021 en bref

1. Actif		
- Actifs circulants		5'209'088.73
- Actifs immobilisés		<u>12'111'635.74</u>
Total de l'actif		<u>17'320'724.47</u>
2. Passif		
<u>Capitaux étrangers</u>		
Créanciers et passifs transitoires	163'534.65	
Emprunts à long terme	12'550'000.00	
Fonds et provisions	<u>1'414'711.30</u>	<u>14'128'245.95</u>
<u>Capitaux propres</u>		<u>3'192'478.52</u>
Total du passif		<u>17'320'724.47</u>

NB : le total du bilan est supérieur à 10 millions. ProjetSanté remplit ici l'une des trois conditions décrites dans la révision du code des obligations (total du bilan, nombre d'EPT, chiffre d'affaires). Ce qui place ProjetSanté dans la catégorie d'Association d'importance.

5.4. Bilan au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre 2021 comparé au bilan au 31 décembre 2020

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Actifs circulants	CHF	CHF	CHF
Caisse	1 715,45	1 116,20	599,25
Banques c/c, UBS SA+BCVs	2 761 610,76	2 858 740,43	-97 129,67
BCVs, cpte construction RP	438 992,15	607 850,80	-168 858,65
BCVs, cpte construction autres (JT/CMS/OCVS)	451 538,30	671 233,70	-219 695,40
Débiteurs	78 488,02	67 051,80	11 436,22
Provision ducroire	-40 000,00	-40 000,00	0,00
Actifs transitoires	713 644,05	25 084,15	688 559,90
Titres cotés en bourse	803 100,00	0,00	803 100,00
Total actifs circulants	5 209 088,73	4 191 077,08	1 018 011,65
Actifs immobilisés			
Titres de publicité	1,00	1,00	0,00
Matériel informatique, mobilier de bureau	0,00	0,00	0,00
Immeubles Les Martinets	170 001,00	190 001,00	-20 000,00
Immeuble Ancien Hôpital	1,00	1,00	0,00
Villa les Chardonnerets	1,00	1,00	0,00
Parking ECAV et Martinets	0,00	0,00	0,00
Immeuble Résidence Plantzette	18 778 618,35	18 539 296,20	239 322,15
RP, fonds d'amortissement	-710 000,00	-300 000,00	-410 000,00
Immeuble RP, subventions cantonales	-5 351 980,00	-4 682 680,00	-669 300,00
Immeuble RP, subventions communales par PS	-1 945 000,00	-1 945 000,00	0,00
Sous-total RP	10 771 638,35	11 611 616,20	-839 977,85
RP, CMS, bureau, étage - 1	713 254,00	687 014,15	26 239,85
RP, Jardins thérapeutique	275 900,00	306 585,70	-30 685,70
RP, OCVS, assainissement toiture	180 839,39	30 302,25	150 537,14
Vigne H. Marini	0,00	0,00	0,00
Total actifs immobilisés	12 111 635,74	12 825 522,30	-713 886,56
TOTAL DE L'ACTIF	17 320 724,47	17 016 599,38	304 125,09
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Créanciers	83 840,05	38 960,50	44 879,55
Passifs transitoires	79 694,60	111 067,84	-31 373,24
Emprunt à court terme	0,00	0,00	0,00
Emprunt à long terme	12 550 000,00	12 550 000,00	0,00
Crédit LIM	0,00	0,00	0,00
Fonds de rénovation d'immeuble	546 611,30	367 543,20	179 068,10
Provision fluctuation des titres	513 100,00	550 000,00	-36 900,00
Fonds soutien ProjetSanté	150 000,00	100 000,00	50 000,00
Provision franchise assurances	55 000,00	60 000,00	-5 000,00
Fonds 100ème anniversaire	150 000,00	50 000,00	100 000,00
Fonds RP, subvention 10%	0,00	0,00	0,00
	14 128 245,95	13 827 571,54	300 674,41
Capitaux propres			
Fonds propres au 01.01.2021	3 189 027,84	3 187 682,53	1 345,31
Résultat de l'exercice	3 450,68	1 345,31	2 105,37
	3 192 478,52	3 189 027,84	3 450,68
TOTAL DU PASSIF	17 320 724,47	17 016 599,38	304 125,09

5.5. Annexe au bilan

- Principes comptables retenus

Les comptes sont tenus sur la base du Code des obligations, article 957 et ss. Par ailleurs, le comité retient le principe de précaution pour l'établissement des comptes et du bilan.

- Engagement de produits dérivés

Au 31 décembre, il n'y a aucun engagement pour les produits dérivés

- Valeur Incendie	CHF
Edhéa – Ancien hôpital (+ revenu locatif = 300'000)	10'000'000.00
Les Martinets (+ revenu locatif = 600'000)	10'000'000.00
Les Martinets, inventaire mobilier	500'000.00
Les Chardonnerets	600'000.00
Résidence Plantzette (+ revenu locatif = 800'000)	22'000'000.00
Résidence Plantzette - mobilier	800'000.00
Total	43'900'000.00

NB : l'ensemble du patrimoine bâti est assuré contre le risque « tremblement de terre ».

- Cautionnement accordé : néant.

- Engagements pris par l'Association dans le cadre de ProjetSanté et ayant fait l'objet d'un transitoire dans les comptes:

• Association Pfyn/Finges, activités sportives pour les personnes dont l'âge s'échelonne de 40 à 65 ans	5'000.00
• Projet Valais Wallis future	<u>7'500.00</u>
Total	<u>7'500.00</u>

- Incidence de la pandémie Covid-19 ?

La pandémie liée à la Covid-19 dans le monde ne devrait pas impacter le volume des recettes de notre Association, car nos locataires relèvent de structures publiques (Centre médico-social de la région de Sierre, État du Valais, HES, Hôpital du Valais, Conférence des présidents du district de Sierre, locataire hors hôpital des logements).

Rapport de révision des comptes de l'exercice

Allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, pour :

Association de valorisation du patrimoine Hospitalier de Sierre / Loèche

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Communes des Districts de Sierre et Loèche,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits & pertes et annexes) de l'Association de valorisation du patrimoine Hospitalier de Sierre / Loèche pour l'exercice arrêté au 31.12.2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

DS Fiduciaire, Duc & Fils SA

Eddy Duc
Expert Réviseur Agréé
Réviseur Responsable
Sierre

Sébastien Duc
Expert Réviseur Agréé
Sierre

Sierre, le 13 juin 2022

Page 1

Av. Général Guisan 29, CH-3960 Sierre • T : +41 (0)27 455 60 83 • F : +41 (0)27 456 10 54 • E : info@dsfiduciaire.ch • W : www.dsfiduciaire.ch

6.1. Le budget 2023 de ProjetSanté, en bref

Le budget 2023 se présente en bref comme suit :

• Produits de fonctionnement	1'431'600.00
• Charges de fonctionnement	<u>- 1'220'000.00</u>
Sous-total	211'600.00
• Charges directes ProjetSanté	<u>-210'000.00</u>
Résultat	<u><u>1'600.00</u></u>

La situation de la marge d'autofinancement comptable s'établit comme suit :

• Résultat	1'600.00
• Amortissement comptable	445'000.00
• Dotation au fonds de rénovation	<u>300'000.00</u>
• Marge d'autofinancement comptable	<u><u>746'600.00</u></u>

Au chapitre des investissements, le budget 2023 prévoit les flux financiers suivants :

• Martinets, réfection des balcons	<u>-500'000.00</u>
• Marge d'autofinancement budgétée pour 2023	<u>746'600.00</u>
• Soit un excédent de financement de	<u><u>246'600.00</u></u>

6.2. Le budget 2023, comparé au compte 2021 et au budget 2022

Budget 2023 comparé au compte 2021 et au budget 2022

Libellé	Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
1. Fonctionnement			
Salaires et charges	176 631,40	201 700,00	207 000,00
Matériel nettoyage et autres	9 985,10	8 500,00	10 000,00
Entretien et réparation	139 398,80	147 100,00	147 000,00
Eau et énergie et taxes	117 589,75	107 000,00	135 000,00
Assurances	24 904,20	24 500,00	25 000,00
Amortissement	435 385,00	470 000,00	445 000,00
Affectation au fonds de rénovation	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Intérêts et frais de titres	124 063,46	136 000,00	136 000,00
Autres charges	78 417,61	53 000,00	65 000,00
./. Encaissement des charges	-180 480,60	-170 000,00	-200 000,00
Charges de fonctionnement	1 175 894,72	1 227 800,00	1 220 000,00
Loyers Martinets	491 884,40	507 000,00	525 000,00
Loyers ancien hôpital	144 454,40	145 000,00	148 000,00
Loyers Villa les Chardonnerets	24 240,00	25 000,00	25 000,00
Loyers Résidence Plantzette	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Loyers Bâtiment Sud (OCVS)	0,00	50 000,00	20 000,00
Loyers Bureaux CMS dans la RP	25 000,00	0,00	30 000,00
Loyers Vignes	588,00	600,00	600,00
Loyers Parking ECAV + Martinets	33 600,00	33 000,00	33 000,00
Subventions rénovation ECAV (2001)	0,00	0,00	
Intérêts sur placement et titres	79 011,25	50 000,00	50 000,00
Produits de fonctionnement	1 398 778,05	1 410 600,00	1 431 600,00
Sous-total exploitation ordinaire	222 883,33	182 800,00	211 600,00
Charges directes Projet Santé	170 306,25	178 000,00	160 000,00
Projet Résidence Plantzette	49 126,40	0,00	50 000,00
Dotation au fonds RP, subvention 10%	0,00	0,00	
Sous-total Projet Santé	219 432,65	178 000,00	210 000,00
Résultat global	3 450,68	4 800,00	1 600,00
Amortissements comptables	435 385,00	470 000,00	445 000,00
Dotation aux fonds	442 000,00	250 000,00	300 000,00
Marge d'autofinancement brute	880 835,68	724 800,00	745 000,00
Prélèvement aux fonds RP + Rénovation	-149 831,90	0,00	0,00
Marge d'autofinancement nette	731 003,78	724 800,00	746 600,00
2. Investissements			
RP, investissements	-239 322,15	0,00	0,00
RP, subventions cantonales	669 300,00	0,00	0,00
RP, subventions communales par PS	0,00	0,00	0,00
CMS, bureaux, partie Est - étage - 1	-26 239,85	0,00	0,00
RP, jardins thérapeutiques	0,00	0,00	0,00
Martinets, réfection balcons	0,00	0,00	-500 000,00
Martinets, remplacement des portes / logements	-5 385,00	0,00	
OCVS, assainissement toiture	-150 537,14	0,00	0
Investissements nets	247 815,86	0,00	-500 000,00
Excédent (+)/Insuffisance (-) du fds roulement	978 819,64	724 800,00	246 600,00

6.3. Le mot de la Direction

Le **décompte intermédiaire de la Résidence Plantzette** a été soumis aux ingénieurs du Service cantonal de la Santé publique. A la suite de ce contrôle, l'État a versé le montant de CHF 600'000, portant le cumul des subventions à CHF 5'351'980, soit le 91.7% de la promesse de subventionnement. Il reste encore à effectuer le remplacement de tous les stores de la façade sud.

En 2021, nous avons achevé l'aménagement du **Jardin thérapeutique situé au Nord/Ouest de la Résidence Plantzette**. Devisé à CHF 364'000, le décompte de construction s'est élevé à CHF 310'000. Le comité de PS s'est mis d'accord avec le Comité du CMS pour payer ce montant sur une période décennale.

Avec le soutien de M. Ludovic Schober, architecte-conseil, le **bâtiment Sud de la Résidence Plantzette**, actuellement loué par l'Organisation cantonale valaisanne de secours, a fait l'objet d'un assainissement de la toiture à la suite des infiltrations d'eau dans le bâtiment. ProjetSanté a pris à sa charge l'assainissement du toit et l'OCVS le déplacement du local d'informatique de l'étage 1 à l'étage -1. Le montant de l'assainissement a représenté le montant de CHF 180'000. Des subventions ont été versées par l'État et par la Commune de Sierre pour le montant de CHF 30'000. Le montant net figure au bilan de ProjetSanté.

Toujours pour ce bâtiment, les mesures sismiques ont été entreprises selon les normes pour une occupation administrative du bâtiment. Projetsanté a participé à titre symbolique aux frais par le versement du montant de CHF 10'000.

A la suite de la décision de l'Assemblée des délégués du 9 juin 2021 autorisant le Comité d'engager le montant de CHF 500'000 pour assainir les têtes de balcon du **bâtiment des Martinets**, la planification du projet immédiatement lancée. Les travaux pourront débuter à fin juin 2022. Les locataires vont subir des désagréments durant les 3 mois que dureront les travaux. Nous remercions les directions des différents services qui s'adapteront à la situation et accorderons au personnel la possibilité de faire du télétravail.

Dans le rapport de gestion 2018, nous avons évoqué la nécessité de procéder à l'assainissement de la **Villa les Chardonnerets**, située au Sud de l'Hôpital. Le comité avait annoncé un coût de l'ordre de CHF 60'000. Cette proposition avait été mise en veilleuse suite à la proposition de démolir la villa pour construire un immeuble de 2 étages sur rez pouvant accueillir une cinquantaine d'employés. Cette proposition n'a pas été suivie d'effets car dans l'intervalle, l'ECAV avait annoncé son intention de se déplacer au Nord des voies CFF (ancienne halle Usego). Cela étant, l'assainissement extérieur de la villa a été effectué en 2021. Le montant global de l'assainissement, soit CHF 60'000, a été pris en charge par le compte d'entretien, CHF 20'000, et par le fonds de rénovation CHF 40'000.

En 2021, notre **effectif du personnel** a été partiellement renouvelé. C'est ainsi qu'à fin août 2021, Mme Geneviève Zufferey, secrétaire de direction et chargée de la comptabilité a quitté son emploi. Elle a été remplacée par Mme Anne-Jo Favre-Caloz qui a débuté son activité en décembre 2021. En septembre, c'est autour de Mme Geneviève Zuber de quitter sa fonction de chargée de la communication. Elle a été remplacée en décembre 2021 par Mme Cristina Philipoz.

*Si tes projets portent à un an, plante du riz.
À vingt ans, plante un arbre.
À plus d'un siècle, développe les hommes.*

Proverbe chinois

7. ProjetSanté fêtera ses 100 ans d'existence en 2022

7.1. Rappel des faits

Point 9 de l'ordre du jour

L'année 2022 coïncide avec les éléments suivants :

- les 100 ans de l'Association de l'Hôpital de Sierre, actuellement intitulée avec l'appellation de fantaisie « ProjetSanté » ;
- les 25 ans de la construction du nouvel Hôpital de Sierre (pose de la dernière pierre le 23 avril 1997)
- les 100 ans de la pratique hospitalière à Sierre

Depuis 2020, le Comité de ProjetSanté a estimé qu'il fallait marquer d'une pierre blanche cet événement et a décidé de contacter la direction générale de l'Hôpital du Valais pour connaître son intérêt à participer à la démarche.

D'emblée, le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais par M. Alain de Preux, administrateur, a été séduit de participer aux festivités marquant cet événement.

7.2. La journée « découverte » du 24 septembre prochain de 9h à 16h00

100 ans d'engagement à Sierre
Journée découverte sur le site hospitalier de Sierre

24.09.2022
9h - 16h
Jeu parcours avec expériences et activités ludiques & exposition d'affiches « Quel hôpital dans 100 ans ? »

Hôpital du Valais Sierre Valais projet santé

www.sante-sierre.ch

Du côté de l'Hôpital, un parcours a été imaginé. Les personnes qui vont y participer auront l'occasion de visiter l'ensemble de l'infrastructure hospitalière sierroise. Chaque stand sera doté d'un ou plusieurs professionnels pour que le message puisse passer. Un jeu sera mis sur pied qui débouchera sur un concours.

Les groupes seront menés par des guides

L'organisation mise en place prévoit qu'un maximum de 560 personnes pourra faire le « tour de l'Hôpital ». Une partie officielle sera faite aux alentours de 11h00.

Les participants pourront se désaltérer, respectivement se restaurer.

De son côté, **ProjetSanté** a souhaité faire le lien entre santé et développement durable en mettant sur pied un concept de tavoloatta. Cette grande table accueillera divers ateliers participatifs autour de la thématique du jardin. L'occasion pour toute la famille de découvrir Projet Santé en créant tisane, terrarium.

Un mur photo permettra aux visiteurs de découvrir les divers projets déjà soutenus par l'association. Quant aux plus petits, ils pourront s'essayer à la dégustation de sirops. Un espace de convivialité et de partage placé sous l'angle du recyclage et du développement durable.

7.3. **Le concours d'affiches avec le thème « l'Hôpital dans 100 ans »**

Le groupe de travail constitué pour le Jubilé a proposé au corps professoral de l'EDHEA de faire travailler les étudiants sur le thème l'Hôpital dans 100 ans. Les personnes qui participeront à la journée découverte du 24 septembre auront loisir d'apprécier la vingtaine d'affiches.

En primeur, nous reprenons ci-dessous l'affiche qui a été primée par le Jury¹.



7.4. **L'exposition itinérante dans les centres scolaires**

ProjetSanté dispose d'un formidable arsenal d'affiches sur des thèmes aussi divers que variés. Le but est de mettre sur pied une dizaine d'expositions depuis la rentrée d'automne jusqu'au printemps 2023.

Les centres scolaires ont manifesté un réel intérêt ce d'autant plus que ProjetSanté s'occupe de toute l'organisation, charge étant laissée aux centres scolaires d'organiser des matinées de sensibilisation auprès des élèves, respectivement des étudiants.

¹ Auteure : Leanne Pasche, concours 2022, l'Hôpital dans 100 ans, « La nature guérit »

8. Conclusions

Il y a trois lustres, le coût de la santé en Suisse s'élevait à 60 milliards ; en 2019 (dernière statistique officielle), et selon les données communiquées par l'Office fédéral de la statistique, le coût de la santé en Suisse s'est élevé à 82,1 milliards. Si nous rapportons ce chiffre au niveau de la population suisse, cela représente une dépense annuelle pro capita de SFr 8'712.00 (chiffre 2018). Ces chiffres sont impressionnants, surtout si on les met en comparaison avec le produit intérieur brut qui s'est élevé à 703.1 milliards en 2019. Le rapport du coût de la santé avec le produit intérieur brut s'établit par conséquent à 11.68%.

Le besoin d'imagination et de créativité est à la mesure des problèmes sanitaires que nous avons évoqués plus avant. Le système de santé ne pourra demeurer performant et acceptable d'un point de vue économique que si nous parvenons à inventer de nouveaux chemins. C'est ce à quoi nous nous appliquons dans cette région et avec les moyens qui sont les nôtres.

ProjetSanté a l'ambition, malgré ses faibles moyens, de contribuer à cet objectif général en ayant notamment conduit l'ambitieux projet de transformation et d'extension de la Clinique Sainte-Claire pour remettre à la population du district de Sierre un établissement médico-social de grande qualité dans un décor paradisiaque.

Pour le Comité de l'Association

Olivier Salamin, Président

Dominique Epiney, Secrétaire

Sierre, le 13 juin 2022

9. Contact, buts de ProjetSanté

ProjetSanté - Association de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre-Loèche

Site internet: <http://www.projetsante.ch>

Adresse postale: *ProjetSanté
Route de la Bonne-Eau 18
3960 Sierre*

Adresse courriel: projetsante@projet-sante.ch

Téléphone : **027 565 18 90**

Présence les *mardi* de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Buts de l'association

ProjetSanté est né de la volonté de l'ensemble des communes du district de Sierre et de la majorité des communes du district de Loèche (Ergisch, Gampel-Bratsch, Inden, Leuk, Leukerbad, Oberems, Salgesch, Turtmann-Unterems, Varen), partenaires de l'association de l'Hôpital régional de Sierre-Loèche jusqu'à sa reprise par le canton du Valais.

ProjetSanté apporte son aide financière à des démarches et réalisations qui n'incombent pas aux collectivités publiques du fait d'une obligation légale, et qui ne pourraient pas être conduites à leur terme sans une intervention extérieure.